

Visages du siècle

Armand Lavergne

Dans l'euphorie d'une fin de session, à Québec, les députés s'appêtent à entonner l'Ô Canada. «Allons, chantez-nous donc Le Petit Navire», leur lance Armand Lavergne.

Le politicien a de la verve, de l'esprit, du panache. Son beau-père, à un certain moment, a été mis en prison. Lavergne dit alors (pour faire rager son épouse, sans doute) qu'il a «a mother-in-law and a father-in-jail»...

À l'esprit et à la répartie facile, il ajoute l'emphase déclamatoire. Parlant en faveur des Canadiens français persécutés en Ontario, il déclare aux «Iroquois d'aujourd'hui» (les Anglais) : «Tuez-nous et vous mangerez le coeur de notre race pour vous donner du courage. Il y en aura assez pour tous vous autres...»

Armand Lavergne est presque oublié. Pourtant, au zénith de sa popularité, la seule annonce de son nom fera accourir les foules aux endroits où il doit prononcer un discours. Tout au long de son parcours politique, on retrouve une constance : l'amour de sa «race» et de sa langue, qu'il a toujours défendues.

Le politicien nationaliste insuffle une certaine fierté à ses compatriotes du temps qui en ont bien besoin. Homme d'opposition, il est incapable de se soumettre aux directives d'un parti politique. N'a-t-il pas refusé d'apprendre l'anglais lorsqu'il fréquentait le Séminaire de Québec, au désespoir de Wilfrid Laurier, un ami de la famille?

Officier de milice, ses principes lui interdisent de participer à la Première Guerre Mondiale qui se déroule à l'extérieur du Canada. À ceux qui lui affirment que ce conflit est celui de la liberté et de la justice, il rétorque : «Ce n'est pas dans les tranchées des Flandres que nous irons conquérir le droit de parler français en Ontario... Au Parlement d'Ottawa, on va jusqu'à exiger un procès pour haute trahison, Lavergne devant être... fusillé à l'aube!

Armand Lavergne est né le 21 février 1880 à Arthabaskaville. Il est le fils de Joseph, avocat de son métier, et d'Émilie Barthe. La rumeur, toujours bien vivante plus d'un siècle plus tard, laisse croire que son véritable père aurait été Wilfrid Laurier. Rien encore à ce jour ne vient appuyer sérieusement cette idée.

Si les lois de l'hérédité revêtent une

quelconque signification, le jeune Lavergne sera prédisposé à la vie turbulente du journaliste ou du politicien. Le milieu est propice à exalter sa jeune imagination pour commencer ses études en l'austère Séminaire de Québec.

En 1899, cet élève brillant, mais indolent, entreprend des études en droit à l'Université Laval de Québec. Très tôt, son don d'élocution se manifeste. Dès l'âge de 19 ans, il participe à des campagnes électorales, sous la bannière libérale. L'émergence de Bourassa aux propos résolument nationalistes le séduit.

Admis au Barreau en juillet 1903, il ouvre un bureau d'avocat en novembre à Québec pour ensuite se transporter à Montmagny. Dans cette ville, il dirigera le journal «Le Courrier de Montmagny».

Élu à 23 ans député libéral fédéral de Montmagny, en 1904, Armand Lavergne semble vouloir s'affranchir de l'influence de Laurier, qu'il continue de vénérer profondément (À la mort de Laurier, en 1919, il refusera de se présenter dans Québec-Est). En décembre de la même année, il épouse Georgette Roy. Le couple n'aura pas d'enfants.

En 1905, il se range du côté de Bourassa pour tenter de préserver les droits de la minorité française dans les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Malgré toute l'affection qu'il lui porte, Laurier l'expulse du parti libéral en janvier 1907. Armand Lavergne abandonne son mandat fédéral et oriente son action vers la scène provinciale où il est élu député de Montmagny en 1908.

En juillet 1910, il force littéralement le gouvernement libéral du Québec à adopter un texte de loi qui oblige les entreprises de services publics à s'adresser en français à leurs clients. C'est la loi Lavergne.

S'il est reporté à son poste en 1912, à partir de 1917, il s'ensuit pour lui une période difficile sur le plan politique alors qu'il encaisse, coup sur coup, quatre revers aux élections fédérales et un aux élections provinciales. En cours de route, en octo-

**Le politicien
a de la
verve, de
l'esprit, du
panache.**

bre 1924, il passe dans les rangs conservateurs. C'est sous cette couleur, en juillet 1930, poussé par la vague conservatrice, qu'il retournera à Ottawa, à titre de représentant du comté de Montmagny.

En septembre, âgé de 50 ans, il est choisi vice-président de la Chambre des Communes. Il est malade et dépité de ne pas avoir été nommé ministre par Bennett.

Il donne son appui au mouvement Jeunes-Canada, formé de jeunes nationalistes qui reprennent ses idées de jadis. Il leur confie la barque qu'il a mise à l'eau, il y a vingt-cinq ans : «Qu'ils la fassent parvenir au port, pavillon au vent, saluée par les canons des citadelles ennemies...»

En octobre 1933, Armand Lavergne favorise Maurice Duplessis au Congrès du parti à Sherbrooke. «Ouvrez-lui les portes de la

gloire, il en est digne», clame-t-il au sujet du futur premier ministre du Québec.

Il se sépare presque complètement du parti conservateur, se penche sur son passé et entreprend d'écrire ses souvenirs. Cette brochure «Trente ans de vie nationale» sera publiée aux Éditions du Zodiaque le 15 mars 1935, dix jours après son décès des suites d'une pneumonie, dans la capitale fédérale.

L'année suivante, marquera un pèlerinage nationaliste au tombeau d'Armand Lavergne, au cimetière de l'église Saint-Christophe d'Arthabaska. Sur sa pierre tombale (une immense croix, une oeuvre du sculpteur Émile Brunet, ornée du fleur de lys), il est inscrit : «Pour sauver nos droits, il faut combattre et se sacrifier».

Références : Armand Lavergne, par Marc La Terreux, FIDES, 1968; photo Archives nationales du Québec à Québec.

